

échappatoire. À cet effet, on pourrait éventuellement incorporer d'autres éléments dans le registre, tels que les chiffres relatifs à la production.

Détails et secret

Certains gouvernements refuseront de révéler tout renseignement sur leurs transferts d'armes, tandis que d'autres ne seront pas conscients des transactions clandestines. Dès lors, aucun registre ne pourrait être vraiment complet. Mais à long terme, l'existence d'un registre pourrait rendre le secret plus difficile à garder et assujettir également à une pression internationale accrue les pays qui choisiraient de ne pas participer à l'établissement du registre.

Budgets militaires

Les efforts déployés aux Nations-Unies en vue de réduire les budgets militaires nationaux offrent une analogie utile. Comme étape préliminaire, l'ONU a établi des méthodes normalisées de compte rendu à l'égard des budgets militaires et a demandé aux États membres de lui communiquer le chiffre de leurs dépenses annuelles. Vingt et un pays ont jusqu'à présent accédé à cette demande, dont le Canada.

Conclusions

L'établissement d'un registre du commerce des armes est une idée qui a du mérite. En effet, les tentatives visant à réduire les dépenses militaires, à contrôler les mouvements de troupes et à réduire les effectifs des forces armées se sont toujours heurtées à un problème de taille, à savoir l'absence de renseignements reconnus et normalisés. Les participants aux pourparlers MBFR s'efforcent depuis des années d'établir une base de données convenue sur les déploiements de l'OTAN et du Pacte de Varsovie en Europe. Un registre des transferts d'armes pourrait donc concrétiser un modèle de coopération susceptible de s'avérer utile dans d'autres domaines.

Les questions concernant l'effet des achats d'armes sur l'économie des pays en développement et sur la stabilité régionale font l'objet d'un débat international depuis le début des années 1970. Un registre des armements pourrait faire progresser ce débat considérablement, car il fournirait des renseignements sûrs et aptes à favoriser les efforts de recherche et de surveillance. Il pourrait également mener à un accord sur la limitation des transferts d'armes, mais cet objectif ne doit pas être envisagé dans l'immédiat.